



### Les premiers panneaux sont installés !

#### EDITO

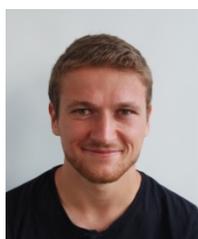
Bouclage du financement, assemblée générale, installation des premiers panneaux : ce sont les étapes importantes que notre collectif a franchi ces derniers mois. Un coup d'accélérateur bienvenu après plusieurs années de préparation du projet, permettant de solidifier l'édifice.

Nous entrons dans une nouvelle phase qui est le suivi de chantier avec détermination et prudence, à l'image de notre aventure citoyenne.

**Je tiens à vous remercier**, chers sociétaires, de votre confiance et de votre soutien ! Votre patience porte ses fruits et les premiers kWh produits le seront en 2021 !

Les premiers d'une série que j'espère très longue...

J'en profite pour faire un appel aux personnes nous soutenant et disposant d'un peu de temps libre : **rejoignez-nous** ! Nous avons besoin de bénévoles, 1 ou 2h hebdomadaires suffisent. Gestionnaire, technicien, sans compétence pré identifiée : toute bonne volonté est bienvenue car on se forme au quotidien. N'hésitez pas à me contacter directement si vous êtes intéressés (coordonnées en fin de bulletin d'informations).



**Loïc Vautrin,**  
**Président de la SCIC CVPS**

#### SOMMAIRE

DANS LE RETROVISEUR : L'AG .....	p 2
ACTUS : LES TRAVAUX COMMENCENT .....	p 3
LE POINT JURIDIQUE DE LIONEL.....	p 5
BRÈVES.....	p 6

## DANS LE RÉTROVISEUR : RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 AVRIL 2021

Rendez-vous important, puisqu'au terme de la phase développement qui nous a permis de capitaliser la SCIC et de monter le projet photovoltaïque, l'acceptation par les sociétaires du projet permet de commencer la phase de réalisation avec ses volets juridiques et bancaires, mais aussi et enfin, le concret tant attendu, le chantier et l'équipement des premiers toits.

A Vaudigny, en présentiel et par visioconférence :

Le Quorum étant atteint, 51 membres sur 100 sociétaires, toutes catégories confondues, étaient présents ou représentés à l'Assemblée Générale qui a pu délibérer, échanger et répondre aux questions. La maison des animations de Vaudigny, base technique du conseil de gestion coopérative, a permis un bon déroulé : nous n'avons pas été victime des caprices d'Internet !



Les 14 points à l'ordre du jour ont permis après un bref historique de présenter dans le détail le projet technique et financier : le travail et les orientations du Conseil de gestion ont été validés par **l'adoption à l'unanimité des 5 résolutions proposées au vote.**

La 6e résolution, candidature de 3 membres pour compléter le Conseil de Gestion, faute de candidats n'a pu être honorée, mais nous ne désespérons pas d'accueillir de nouveaux membres au conseil de gestion coopératif, les invitations aux prochaines réunions sont lancées !

Les points importants à retenir pour l'avenir immédiat de la SCIC : le rapport moral, le plan de financement, le choix de la banque et le projet global approuvés donnent le feu vert à la première phase de travaux avec 6 toitures de particuliers et le Groupe Scolaire de Ceintrey. Les 3 autres installations sont projetées à l'automne 2021.

Nous vous remercions pour votre présence et vos soutiens très encourageants pour la suite de notre aventure commune, que vous pouvez découvrir avec le chapitre suivant : Les travaux, c'est parti !

## ACTUS : LES TRAVAUX COMMENCENT !

**A retenir :** Les travaux ont démarré sur trois toitures. Le prêt bancaire est obtenu auprès du Crédit Agricole. Deux entreprises vosgiennes s'occupent de la pose (Vosges Charpente et Ecodenn'ergie) des panneaux et onduleurs.

**2 toitures équipées des panneaux à Chaouilley et Ognéville, une troisième pour fin juin.**

### 1/ Zoom travaux :

Nous sommes très heureux de voir du concret après tant de travail : la pose des panneaux et onduleurs.

Pas besoin de plus de texte, voici les photos :

Pose en cours des panneaux (Voltec Solar) à Ognéville chez Jean-Claude Gleizes, en avril.

Gérard Fleury et Jean-Claude Gleizes assurent le suivi de ce premier chantier (ci-dessous).



Photo de l'Est Républicain ci-dessous, toiture terminée, 9 kwc :



Travaux à Chaouilley, sur l'habitation de M. et Mme Pillot. Deuxième toiture équipée avec une belle vue de l'installation, l'église et la colline de Sion.



### 3/ Zoom communication :

L'Est Républicain est passé à Ognéville en mai pour un article de deux pages sur la SCIC. A la clé de belles photos et interviews, un coup de projecteur sur notre initiative citoyenne dans l'espoir que cela donne envie à d'autres de s'engager dans la transition énergétique locale et partagée.

Voici le lien vers l'article du 12/05/2021 ci-contre et ci-dessous un extrait et une photo : <https://c.estrepublikain.fr/environnement/2021/05/12/centrales-villageoises-du-pays-du-santois-des-habitants-unis-pour-produire-de-l-energie-verte>



### « Une aventure humaine qui rassemble les citoyens »

Jean-Claude Gleizes, agriculteur à la retraite a tout de suite dit « Oui » au projet des Centrales villageoises. Il a l'honneur d'être le premier à accueillir des panneaux photovoltaïques sur sa toiture. « Pour moi, c'est une aventure humaine et collective qui rassemble les citoyens, en les invitant à être responsables » estime l'habitant d'Ognéville. Je crois qu'aujourd'hui, il est important de se prendre en main en apportant notre contribution à la baisse de consommation des énergies. L'avantage dans ce projet partagé, c'est qu'il est maîtrisé de A à Z par les habitants, sans attrait du gain, mais simplement avec le désir d'être des acteurs de la transition énergétique. En agissant ensemble, on contribue aussi à faire quelque chose de positif pour les générations futures. Avec dix toitures équipées, on produira l'équivalent de la consommation d'un village d'environ 70 habitants... ».

— J.-C.V.

A noter également que notre projet devrait paraître dans le [magazine de l'Ademe en juillet](#) à l'échelle nationale.

Nous espérons pouvoir organiser une inauguration durant les prochains mois afin de tous vous réunir autour d'un événement festif !



### LE POINT JURIDIQUE DE LIONEL

La fiscalité des SCIC

Avril-Mai c'est la période des bilans comptables et des déclarations fiscales, très chargée pour les entreprises qui clôturent leur exercice social le 31 décembre. Comme n'importe quelle société, les SCIC doivent établir chaque année (à l'exception de l'année de leur création) un bilan et un compte de résultat qui sont déposés auprès de l'administration fiscale.

En tant que sociétés de capitaux, les SCIC sont assujetties à l'impôt sur les sociétés mais seulement sur les seuls bénéfices distribués aux associés ; cet avantage fiscal ayant pour objet de favoriser le réinvestissement des bénéfices dans de nouveaux projets. Le taux d'imposition est de 15% sur les 38 120 premiers euros de bénéfices imposables et de 28% au-delà.

Les SCIC doivent également s'acquitter d'une cotisation minimale de Contribution Foncière des Entreprises (CFE) perçue au profit de la commune de leur siège social.

L'activité de production d'électricité entre dans le champ de la TVA. A ce titre les SCIC déposent chaque mois ou chaque trimestre une déclaration de TVA qui comprend le montant de la TVA collectée (facturée à EDF-OA), de laquelle est déduite la TVA facturée par ses fournisseurs (principalement les installateurs). La différence (TVA nette due) étant alors acquittée au profit du trésor public.

ILLUSTRATION : notre SCIC, créée en 2020, clôturera son premier exercice social le 31/12/2021 et déposera sa première déclaration de résultats en mai 2022 ; la cotisation minimale due et votée par la commune d'OGNEVILLE où la SCIC a son siège social, est réduite de moitié la première année d'activité.

Enfin notre SCIC dépose chaque trimestre une déclaration de TVA, actuellement créditrice car la première facturation à EDF-OA n'interviendra qu'en 2022 alors même que nous réglons nos installateurs et accumulons ainsi des montants de TVA déductible. Nous demanderons prochainement à l'administration fiscale de nous rembourser ce crédit de TVA afin d'alléger notre trésorerie.

La SCIC est également tenue de faire procéder à une **révision coopérative quinquennale** par l'URSCOOP locale qui s'assure du respect de la réglementation et des valeurs et principes coopératifs.

## LES BRÈVES

- 2021 sera l'année des inaugurations pour au moins trois projets sur le 54 avec les travaux quasiment terminés pour les [Centrales Villageoises de Vezouze en Piémont](#) et le projet citoyen sur la commune de Ville-sur-Yron appelé « [SOLYRON](#) » qui vient d'équiper ses premières toitures.
- Un nouveau projet émerge sur le secteur de Mars-la-Tour, Ars-sur-Moselle, l'association « **Energies 111** » cherche des toitures, des bénévoles donc si vous avez des contacts par là-bas, faites fonctionner votre réseau. Décision prise en réunion de parrainer ce collectif citoyen !
- L'ADEME publie un **guide pour développer la culture vélo** dans les territoires, [à lire sur actu-environnement](#).
- L'association Lorraine Energies Renouvelables cherche un directeur, **l'offre d'emploi [ici](#)**, candidatez avant le 30 juin.
- **Du vélo...solaire !** Un projet un peu fou et très vertueux. Un vélo pour transporter 4 personnes rechargé par le soleil ?...Voici le Vhélio ! Projet non lucratif, libre, collectif porté par une association. Ce sont 2 objets : le Vhélio'riginal (tout en 1) et le Vhélio'tech (à fabriquer soi-même), lancés par l'association Vhélio.

32 LE LUNÉVILLOIS Samedi 7 novembre 2020

### Technologie La première église du territoire avec une couverture photovoltaïque

Collès et ceux qui s'implémentent de l'énergie photovoltaïque sur les toitures de plusieurs communes de la région de Lunéville ont inauguré la première église du territoire avec une couverture photovoltaïque. Le projet a été financé par le conseil municipal de Lunéville et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. L'installation a été réalisée par le groupe de Lunéville avec plus de 100 000 kWh annuels de production. Le projet a été financé par le conseil municipal de Lunéville et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. L'installation a été réalisée par le groupe de Lunéville avec plus de 100 000 kWh annuels de production. Le projet a été financé par le conseil municipal de Lunéville et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. L'installation a été réalisée par le groupe de Lunéville avec plus de 100 000 kWh annuels de production.



## CONTACTS

Martine Augis Chamourin, Présidente de l'association : 06 75 85 95 78

Loïc Vautrin, Président de la SCIC : 06 45 68 33 86

Centrales Villageoises du Pays du Saintois, 23 Rue du Maréchal Lyautey, 54330 Ognéville  
[paysdusaintois@centralesvillageoises.fr](mailto:paysdusaintois@centralesvillageoises.fr) // notre [site internet](#) // notre [page facebook](#).

